

221C1757  
FR0010151589-FS0572

13 juillet 2021

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**CAFOM**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 juillet 2021, la société Global Investissement<sup>1</sup>, contrôlée par M. André Saada, a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 6 juillet 2021, le seuil de 5% du capital de la société CAFOM et détenir individuellement 739 626 actions CAFOM représentant autant de droits de vote, soit 7,87% du capital et 4,95% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport par M. André Saada de l'intégralité de ses actions à la société Global Investissement qu'il contrôle.

A cette occasion, M. André Saada a déclaré avoir franchi directement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CAFOM et ne plus détenir directement aucune action de cette société ; en revanche directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société précitée, M. André Saada n'a franchi que le seuil de 5% des droits de vote de la société CAFOM.

Le concert<sup>3</sup> composé de M ; André Saada (agissant désormais par l'intermédiaire de la société Global Investissement qu'il contrôle), M. Hervé Giaoui, Mme Evelyne Sztark-Wormser, M. Denis Wormser, M. Manuel Baudouin<sup>4</sup> et M. Guy-Alain Germon<sup>5</sup> et les sociétés Financière HG<sup>6</sup> et Financière Caraïbe<sup>7</sup> (ci-après le « sous-concert dirigeants) et Pléiade Investissement<sup>8</sup>, n'a franchi aucun seuil et détient 7 980 074 actions CAFOM représentant 12 742 875 droits de vote, soit 84,94% du capital et 89,40% des droits de vote de cette société<sup>9</sup>, répartis comme suit :

<sup>1</sup> Société à responsabilité limitée de droit belge (sise rue Gachard 88 boîte 9, Ixelles, 1050 Bruxelles, Belgique) contrôlée par M. André Saada.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 9 394 662 actions représentant 14 945 962 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment D&I 212C0111 du 19 janvier 2012.

<sup>4</sup> En ce compris la société SC SPB qu'il contrôle.

<sup>5</sup> En ce compris la société SC Gavalak qu'il contrôle.

<sup>6</sup> Contrôlée par M. Hervé Giaoui.

<sup>7</sup> Société contrôlée conjointement par MM. Manuel Baudouin et Guy-Alain Germon.

<sup>8</sup> Société présidée par la société Poirier & Cie Finance et Conseil SARL (représentée par son gérant M. François Poirier) et dont les actionnaires sont une quinzaine de personnes physiques ou groupes familiaux, dont aucun ne détient directement ou indirectement plus de 25% du capital et/ou des droits de vote.

<sup>9</sup> Sur la base d'un capital composé de 9 394 662 actions représentant 14 945 962 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Hervé Giaoui	1	ns	2	ns
Financière HG	2 323 406	24,73	4 548 688	30,43
<b>Total Hervé Giaoui</b>	<b>2 323 407</b>	<b>24,73</b>	<b>4 548 690</b>	<b>30,43</b>
M. André Saada	0	0	0	0
Global Investissement	739 626	7,87	739 626	4,95
<b>Total André Saada</b>	<b>739 626</b>	<b>7,87</b>	<b>739 626</b>	<b>4,95</b>
Evelyne Sztark-Wormser	967 456	10,30	1 895 153	12,68
Denis Wormser	967 455	10,30	1 895 151	12,68
SC SPB	778 163	8,28	778 163	5,21
SC Gavalak	778 163	8,28	778 163	5,21
Financière Caraïbe	1	ns	2	ns
<b>Sous-total dirigeants</b>	<b>4 230 864</b>	<b>45,03</b>	<b>6 086 258</b>	<b>40,72</b>
Pléiade Investissement	1 425 803	15,18	2 107 927	14,10
<b>Total concert</b>	<b>7 980 074</b>	<b>84,94</b>	<b>12 742 875</b>	<b>85,26</b>